DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUIN 2006

Délibération
n° 2006.06.208

Acquisition de véhicules légers, utilitaires et fourgons : appel d'offres ouvert

LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **16 juin 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean- Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS,Gérard MARQUET, François NEBOUT Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard CHARRIER à André BONICHON, Bernard ALLIAT à Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE à Gilles VIGIER, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Jean-Yves DE PRAT à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Martine FAURY, Jean MARDIKIAN à Philippe MOTTET, Alain PIAUD à Jean DUMERGUE, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Patrick RIFFAUD à François ELIE,

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2006

DELIBERATION N° 2006.06.208

AFFAIRES GENERALES / MARCHÉS	Rapporteur : **Monsieur MERONI**

ACQUISITION DE VEHICULES LEGERS, UTILITAIRES ET FOURGONS : APPEL D'OFFRES OUVERT

La ComAGA a décidé l'acquisition de différents véhicules afin de disposer d'un parc donnant satisfaction à ses utilisateurs.

Au titre de l'année 2006, il conviendrait d'acquérir d'une manière certaine, un véhicule léger, un véhicule utilitaire et un fourgon, destinés à assurer le renouvellement du parc. Des achats supplémentaires, à effectuer en fonction des besoins ponctuels (véhicules accidentés, renouvellement du parc) pourraient être réalisés dans le cadre d'un marché à bons de commande, conclus pour les lots suivants :

Lot n° 1 : acquisition de véhicules légers
Lot n° 2 : acquisition de véhicules utilitaires de type fourgonnette
Lot n° 3 : acquisition de véhicules utilitaires de type fourgon

Ces prestations s'inscriraient, pour chacun des lots, dans les fourchettes annuelles suivantes :
minimum : un véhicule
maximum : trois véhicules

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 71.I du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 8 juin 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

DE PRECISER que la durée du marché est d'une année à compter de sa date de notification.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux, ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense à l'article 2182 « matériel de transport » du budget principal et des budgets annexes, et au chapitre 011 pour les frais annexes.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **05 juillet 2006**	**Affiché le :** **06 juillet 2006**